

# Une vie associative à défis

À travers ateliers, conférences et débats, les Assises brestoises de la vie associative et de l'éducation populaire, jeudi et samedi, au Quartz, a proposé un temps de réflexion et de dialogue pour trouver des réponses aux défis.

● Samedi, lors de la seconde journée des Assises brestoises de la vie associative et de l'éducation populaire, élus et acteurs associatifs se sont réunis au Quartz pour discuter des défis du secteur. En France, avec 1,4 million d'associations et plus de 20 millions de bénévoles, la question du financement et des structures demeure un enjeu majeur.

## « Des communautés unies par une cause commune »

Claire Houry, présidente du Mouvement associatif de Bretagne (MAB), a notamment rappelé « l'importance du financement pour assurer la pérennité des associations, mettant en garde contre l'effondrement imminent du modèle de solidarité sans un soutien durable ».

Éric Guellec, élu de la ville, a souligné l'importance des associations comme « piliers de l'éducation populaire et de la démocratie. Dans chaque quartier, elles favorisent la cohésion sociale et l'engagement, incarnant des valeurs d'émancipation, de solidarité et de citoyenneté ». La charte d'engagement réciproque, prévue pour début 2025,



De gauche à droite : Sébastien Poulain, docteur en sciences de l'information, Pauline Kerscaven, animatrice du débat, et Martin Bobel, représentant du mouvement associatif au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

renforcera le dialogue entre associations et collectivités, soutenant la coopération locale et la pérennité des projets. Thierry Abalea, du MAB, appuie le propos : les associations sont « des communautés unies par une cause commune ».

Cependant, Lionel Jaffres, du Théâtre du Grain, a évoqué le défi du financement, où « le passage au modèle concurrentiel précarise les salariés et engendre des tensions, voire du burn-out, chez ceux qui fuyaient la logique marchande ».

## « La nécessité de mutualiser les efforts »

David Moan, directeur général de la Ligue de l'enseignement, met, lui, en garde contre « la défiance croissante envers les associations, accentuée par les politiques migratoires, ce qui met en péril la solidarité ». Zoée Perrochon de Jametel, élue au centre régional des œuvres universitaires et

scolaires (Crous), rappelle que « les jeunes recourent aux associations pour se socialiser mais rencontrent des difficultés financières, notamment pour comprendre le rôle de la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) et pourquoi ce sont eux qui doivent la payer, malgré leur situation souvent précaire ».

Enfin, Prigent Colin, vice-président du Comité départemental olympique et sportif du Finistère, et Thierry Abalea soulignent « la nécessité de mutualiser les efforts pour pérenniser les projets associatifs ». Et de conclure : « La vie associative est essentielle à la démocratie mais confrontée à des défis de financement et de pérennité. La charte d'engagement réciproque de 2025 favorisera et renforcera un dialogue continu entre associations et collectivités, sans être contraignante, soutenant ainsi la coopération et l'engagement citoyen ».